



EDITORIAL

par 'Haim NISENBAUM

VIVRE avec la Paracha

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

LE JOUR OÙ RIEN N'ARRIVA

[Le 1er Sivan] Moché ne dit rien à tout le Peuple Juif car ils étaient fatigués du voyage. (Talmud, Chabbat 86b)

Le premier jour du mois de Sivan, en l'année 2448 depuis la Création (1313 avant l'ère commune), six semaines après l'Exode, le peuple d'Israël arriva au Mont Sinaï. Six jours plus tard, tous les Juifs étaient rassemblés au pied de cette montagne alors que D.ieu Se révélait à eux et leur donnait la Torah. Depuis, nous célébrons la fête de Chavouot (6-7 Sivan) comme «le Moment du Don de Notre Torah».

Le dix-neuvième chapitre du livre de Chemot décrit la dernière semaine de préparatifs pour la révélation sinaïtique (semaine que nous vivons ces jours-ci). Analysant le récit de la Torah, le Talmud (Chabbat 86b-8a) rassemble la suite des événements de ces six jours, du 1er au 6 Sivan.

- 1er Sivan : Moché ne dit rien du tout au Peuple Juif car ils étaient fatigués du voyage.

- 2 Sivan : A l'aube, Moché monte sur le Mont Sinaï. Il en rapporte un message de D.ieu où Il exprime Son désir que nous devenions Son peuple d'élection.

- 3 Sivan : D.ieu demande à Moché de clôturer le Mont Sinaï, marquant les frontières où chacun devra se tenir au moment où D.ieu Se révélera sur le Mont Sinaï et leur donnera la Torah : le peuple juif en général, les Cohanim, Aharon et Moché.

- 4 Sivan : Le Peuple Juif reçoit l'instruction de se purifier et de se rendre saint, en préparation au Don de la Torah.

- 5 Sivan : Moché construit un autel au pied de la montagne et scelle l'alliance entre D.ieu et Israël.

- 6 Sivan : Le Don de la Torah.

Le joli troisième mois

Nous l'avons attendu, compté les jours et il est enfin là : le troisième mois. C'est, bien sûr, de celui, hébraïque, de Sivan qu'il s'agit et c'est le Don de la Torah – Chavouth – qu'il nous apporte. «Troisième mois où fut donnée une lumière triple – la Torah – à un peuple triple – le peuple juif» disent les Sages. C'est qu'ici D.ieu nous donne une Loi et c'est avec elle que nous nous éveillons vraiment au monde. Ensuite, rien ne sera plus jamais pareil. Nous passons d'un état incertain, aux contours indéfinis à la grandeur des univers en marche. Certes, le jour du Don de la Torah, Chavouot, a de quoi impressionner. La Loi crée véritablement un monde nouveau et le sort des hommes en est transformé. Elle enchaîne la violence et ouvre les chemins qu'on nommera plus tard ceux de la civilisation.

Si le mois où cet événement littéralement bouleversant intervint est le troisième, cela a évidemment un sens. Le premier mois, Nissan, celui de la sortie d'Egypte, a vu la sortie d'Egypte. Il a été le mois du surnaturel, celui où le Divin a fait irruption dans l'histoire des hommes. Le deuxième mois, celui de Iyar, a vu l'effort des Juifs qui, dans leur longue marche dans le désert, se sont peu à peu élevés aux hauteurs spirituelles nécessaires pour leur rendez-vous avec la Révélation au mont Sinaï. D'une certaine manière, le premier mois a été celui de l'appel d'En-Haut et le deuxième, celui de l'œuvre d'en-

bas. Quant au troisième ? N'est-il pas celui où, justement, le Haut et le bas se rejoignent ? N'est-il pas celui où, sous nos yeux, cette fusion se produit ? L'homme est, à présent, détenteur de la Sagesse divine. Il sait qu'un trésor lui a été ainsi confié, qu'il va changer sa vie ainsi que sa relation au monde. Il sait qu'il est le porteur de merveilles inouïes et qu'il lui appartient d'en faire le meilleur usage, pour lui, pour les autres, pour le monde.

Notre vie toute entière ne tient-elle pas dans une problématique du même ordre ? Il arrive, au long des jours, que nous hésitions entre le Haut et le bas, entre l'esprit et la matière, entre le Royaume de D.ieu et celui des hommes. La fête de Chavouot, fondatrice par l'événement qu'elle commémore, nous le rappelle : l'homme est une entité à la fois du ciel et de la terre. Il est la créature qui a pour tâche de mener l'univers à son accomplissement en y faisant résider la Sagesse. Par tous les actes de sa vie, il établit le pont entre le spirituel et le matériel.

Cette année encore, les Dix Commandements retentissent à la synagogue pour la fête de Chavouot. Nous serons tous au rendez-vous. N'est-ce pas le sens des choses, du monde et nous-mêmes à la fois qu'ils nous racontent ?

ALLUMAGE DES BOUGIES DE CHABBAT NASSO
Marseille et région
Entrée: 20h59
Sortie: 22h09

ALLUMAGE DES BOUGIES DE CHAVOUOT

- Dimanche 8 juin:
au soir avant 20h59
- Lundi 9 juin: après 22h11
- Mardi 10 juin: fin à 22h11



Lecture des 10 commandements à la synagogue - Lundi 9 Juin



Édité par la jeunesse Loubavitch de Marseille en 2000 exemplaires
112 Bd Barry - 13 013 Marseille - Tél: 04 91 66 44 18 - www.jloubavitch.com
Chalia'h Arachi : Rav Joseph Labkowski - Directeur Rav Joseph Bitoun

Le blanc mystérieux

La révélation du Sinaï constituait le point culminant et l'aboutissement de la sortie d'Égypte.

Depuis le moment où Moché leur avait rapporté les paroles de la promesse de rédemption, le Peuple d'Israël attendait donc impatiemment la révélation du Sinaï. C'est ainsi que depuis le jour où il avait quitté l'Égypte, le peuple d'Israël comptait littéralement les jours qui devaient les conduire au matin où ils se rassembleraient pour «servir D.ieu sur cette montagne» et où ils recevraient la libératrice vérité des vérités. Jusqu'à ce jour, nous revivons leur compte de 49 jours avec notre propre «Sefirat HaOmer».

A la lumière de ce qui précède, les événements, ou plutôt l'absence d'événements, du 1er Sivan est difficile à comprendre. Selon les calculs du Talmud, c'était le jour où «Moché ne dit rien à tous les Juifs parce qu'ils étaient fatigués du voyage». Mais, après six semaines d'anticipation et de préparation pour ce grand jour, tout pouvait-il s'arrêter tout simplement parce que le Peuple Juif était fatigué du voyage ? Est-il possible d'imaginer que le jour même où ils arrivèrent au Sinaï, ils ne firent rien pour se préparer à recevoir la Torah ?

La mise en veille de l'intellect

Mais regardons de plus près ce que nous dit la Torah des actes du peuple Juif en ce 1er Sivan : Ils avaient voyagé de Refidim et arrivèrent dans le désert du Sinaï et campèrent dans le désert ; et Israël campa là-bas, devant la montagne (Chemot 19 :1-2).

Dans son commentaire sur ces versets, Rachi note l'utilisation grammaticale étonnante du singulier : vayi'han («et il campa» plutôt que l'attendu vaya'hanou, «et ils campèrent») alors qu'il s'agit de tous les membres du peuple Juif.

Rachi explique que la Torah désire ici nous informer que «ils campèrent comme un seul homme, avec un seul cœur, contrairement à tous les autres campements, qui étaient marqués par la discorde et les disputes.»

Et c'est un fait que nous rencontrons de nombreux exemples de querelles et même de révoltes au cours des voyages d'Israël dans le désert. Mais tous les autres campements (42 en tout, comme ils sont dénombrés dans le 33ème chapitre de Bamidbar) furent-ils vraiment marqués par des désaccords et le Sinaï fut-il la seule exception pacifique ?

Il ne faut pas comprendre les dissensions qui caractérisèrent les campements juifs seulement en termes négatifs. Nos Sages nous disent que D.ieu créa l'homme de telle manière que «de même que deux êtres ne sont pas semblables par leurs traits, deux êtres ne sont pas non plus semblables dans leur esprit ni leur caractère» (Talmud : Bra'hot 58a). Ainsi, les divergences d'opinions n'émergent-elles pas forcément de l'égoïsme et de l'animosité. Elles peuvent aussi venir d'une recherche sincère de la vérité et d'un désir de réaliser pleinement son potentiel en tant qu'individu. Néanmoins, ce qui était acceptable, voire désirable dans les 41 autres campements ne pouvait l'être à Sinaï. Car une part importante de notre préparation pour recevoir la Torah était, et reste, l'éradication de toutes les différences dans la perspective et la compréhension.

La raison peut en être mieux comprise en examinant les différences entre l'étude de la Torah avant et après le Sinaï. Avant le Sinaï, la Torah était également étudiée et observée par nos ancêtres : Chem, le fils de Noa'h, dirigeait une académie d'étude de la Torah avec son arrière petit-fils, Eber, à laquelle avaient étudié Avraham, Its'hak et Yaacov. Les trois Patriarches établirent eux-mêmes des Yechivot. Et tout au long de l'exil égyptien, la tribu de Lévi (qui n'était pas asservie) s'occupa d'étude de la Torah.

Mais, avant le Sinaï, l'intellect humain était l'outil par lequel nous avions accès à la Torah. La sagesse divine avait été mise dans des mots et

des idées accessibles à l'intellect et, puisque chaque esprit est unique, à la fois dans sa force et dans ses limites, l'étendue et la profondeur de la compréhension de chaque élève différaient. De toute évidence, aucun esprit n'était capable d'appréhender toute la Torah dans son entier, puisque l'infinie sagesse de D.ieu n'aurait jamais pu être contenue dans un esprit humain fini.

Mais au Sinaï, D.ieu nous donna Sa Torah, tout entière. Il choisit de donner l'ensemble de Sa sagesse, quelles que soient les limites de notre intellect. A ce moment-là, Moché et le plus simple des Juifs furent égaux dans leur aptitude à saisir par leur propre intellect l'essence de la sagesse divine et par le fait que D.ieu leur avait attribué cette compréhension comme un don. Pour se préparer au Don divin de la Torah, le peuple Juif devait faire abstraction de son intellect et de ses aptitudes individuelles. Il devait faire la transition d'une appréhension active de la Torah à une réception passive d'un don d'En haut.

Ainsi, le 1er Sivan, le jour où les Juifs arrivèrent au Sinaï, fut-il loin d'être un jour sans événement. Bien au contraire, ce fut un jour de préparation intense, impliquant une activité sans précédent : établir un campement qui était «comme un seul homme avec un seul cœur». Il s'agissait non seulement d'atteindre un consensus sur un cours d'action unifiée («comme un seul homme»), mais chacun devait aussi abandonner son approche, sa perspective et son intuition individuelles pour parvenir à une réceptivité altruiste («un seul cœur»), ce qui constitue le pré-requis le plus important pour le don divin de la Torah. Ce jour-là, Moché ne leur dit rien, mais son silence dans l'ordre du jour en fut sa plus forte articulation : transcender sa compréhension individuelle de la Torah et faire de soi-même un réceptacle vide qui allait recevoir ce que D.ieu allait donner.

Retour à soi-même

Après ce jour «où rien n'arriva» du 1er Sivan, suivirent cinq jours d'activité intense pour préparer Sinaï. Une fois encore, des différences vont émerger. Moché, Aharon, les prêtres et le commun des mortels auront chacun ses frontières clairement démarquées. Car chacun doit désormais prendre l'essence de la Torah, que tous ont reçue de manière égale, et l'appliquer à sa propre vie, avec les outils de sa propre connaissance et de sa propre expérience.

Etude du Séfer Hamitsvot du **RAMBAM** (Maïmonide)

Lundi 2 Juin - 28 Iyar

Mitsva négative n° 287 : C'est l'interdiction qui a été faite au juge d'accepter le témoignage de proches parents (d'une partie du procès) en faveur ou en défaveur (de cette dernière).

Mardi 3 Juin - 29 Iyar

Mitsva négative n° 285 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de déposer un faux témoignage.

Mercredi 4 Juin - 1 Sivan

Mitsva positive n° 180 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de punir les témoins qui ont fait un faux témoignage en les condamnant au même châtiement qu'ils avaient l'intention d'infliger (à l'accusé) par leur témoignage.

Jedi 5 Juin - 2 Sivan

Mitsva positive n° 174 : Il s'agit du commandement nous incombant d'obéir au Grand Sanhédrin et d'agir conformément aux ordres de ses juges, en ce qui concerne les actes interdits et les actes permis.

Mitsva négative n° 312 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous opposer aux maîtres de la Tradition, paix soit sur eux, et de nous écarter en quoi que ce soit de ce qu'ils ont ordonné en interprétant la Torah.

Mitsva négative n° 313 : Il nous est interdit d'ajouter aux commandements de la Loi Ecrite ou Orale.

Mitsva négative n° 314 : Il nous est interdit de retrancher des commandements de la Loi Ecrite ou Orale.

Vendredi 6 Juin - 3 Sivan

Mitsva négative n° 318 : Il nous est interdit de maudire nos parents.

Mitsva négative n° 319 : Il nous est interdit de frapper nos parents.

Mitsva positive n° 210 : Il s'agit du commandement d'honorer nos parents.

Mitsva positive n° 211 : Il s'agit du commandement de craindre nos parents.

Samedi 7 Juin - 4 Sivan

Mitsva négative n°195 : Il nous est interdit de nous adonner à la glotonnerie et à la soûlerie durant notre jeunesse.

Mitsva positive n°37 : Il s'agit de l'ordre qui nous a été ordonné que les prêtres doivent se rendre impurs pour ceux de leurs proches (décédés) qui sont énumérés dans la Torah.

Dimanche 8 Juin - 5 Sivan

Mitsva négative n°168 : C'est l'interdiction faite au Grand Prêtre de se rendre impur pour n'importe quel mort, de quelque manière que ce soit, en le touchant ou en le portant.

LE RECIT *de la* Semaine

Les semelles piétinées

Il y a quelques années, à Flatbush (New York), un vieil homme solitaire, discret, toujours assis à l'arrière de la synagogue, informa son rabbin qu'il désirait offrir un Séfer Torah pour sa communauté.

Appelons-le M. Shimchon Blau : il déclara à son rabbin qu'il avait déjà loué depuis plus d'un an les services d'un Sofèr (scribe qualifié) afin qu'il écrive ce Séfer Torah : le travail était presque terminé. Le rabbin n'en croyait pas ses oreilles : M. Blau n'était pas connu pour être un homme aisé. Or, le prix moyen d'un Séfer Torah avoisine les 30.000 dollars !

Le rabbin s'informa auprès du Sofèr et c'est ainsi qu'il apprit que M. Blau avait effectivement payé de petites sommes d'argent durant de nombreuses années et qu'il avait dernièrement effectué le dernier paiement.

Chabbat, le rabbin annonça dans son discours la bonne nouvelle à sa communauté. Tous les fidèles se tournèrent alors vers M. Blau et lui souhaitèrent un grand Mazal Tov pour cette initiative et ce généreux cadeau à leur synagogue. On s'empressa de prévoir une petite fête avec des gâteaux et des rafraîchissements, un orchestre et un photographe. La police fut contactée pour barrer la rue dans laquelle prendrait place le cortège qui escorterait le Séfer Torah lorsque celui-ci serait apporté sous une 'Houppe (dais nuptial) jusqu'à la synagogue dans une parade joyeuse.

Effectivement, quelques semaines plus tard, un dimanche après midi radieux, les fidèles se rassemblèrent dans la maison de M. Blau afin d'acheter aux enchères le privilège d'écrire les dernières lettres, comme le veut la coutume. Très ému quand il fut appelé lui aussi à écrire la toute dernière lettre, M. Blau ne cachait pas sa joie tandis qu'on l'aidait à porter le Séfer Torah dans la rue. Tout autour, les hommes chantaient et même dansaient ; les femmes regardaient en frappant des mains pour les encourager. Finalement, le nouveau Séfer Torah fut rejoint par les anciens rouleaux de la Torah «venus» à sa rencontre pour l'accueillir et l'escorter vers le Arone Hakodèch, l'arche sainte.

Quelques jours plus tard, un voisin demanda à M. Blau pour quelle raison il avait décidé de faire écrire un Séfer Torah. Au début, M. Blau hésita : il n'aimait pas trop parler, et surtout pas de lui. Mais il finit par raconter sa triste histoire. (Quand je lui téléphonai par la suite pour entendre l'histoire directement de sa bouche, il soupira : «Je vous en prie, murmura-t-il, ne me faites pas raconter encore une fois cet épisode ; cela fait cinquante-cinq ans que je n'ai pu dormir une nuit complète !»)

Il avait seize ans quand les Nazis l'avaient déporté, lui, ses parents et ses sœurs du ghetto de Lodz. Peu après leur arrivée, la famille avait été séparée et Shimchon ne revit plus jamais les siens. Il fut envoyé dans une baraque pour y devenir un esclave, asservi

par un travail épuisant et des conditions de survie impossibles. Une nuit, alors qu'il était étendu sur sa paille, un soldat nazi passa inspecter les prisonniers. Quand il aperçut Shimchon, il lui arracha les bottes de cuir qu'il portait aux pieds et hurla : «Ces bottes sont à moi !».

Shimchon était horrifié. Ces bottes, il les chérissait plus que tout car c'était le dernier objet qui lui restait de ses parents : il ne possédait ni lettre, ni photo, ni bijou qui le rattachât à son passé, rien qui puisse lui donner un peu de réconfort dans ses moments de solitude. Il se mit à pleurer sans pouvoir se contrôler. Cet acte cruel était pour lui la goutte qui faisait déborder le vase de ses souffrances.

Le lendemain matin, il dut sortir de sa baraque pieds nus. Il aperçut alors le soldat qui l'avait dépouillé et le supplia : «Je vous en prie ! Donnez-moi une paire de chaussures ! Je ne peux pas travailler ainsi les pieds nus ! Je vais mourir de froid !». Il n'osait pas provoquer l'homme en exigeant qu'il lui rende ses propres bottes...

A sa grande surprise, le soldat lui répondit autrement que par des coups : «Attends ici, je vais t'apporter des chaussures !»

Shimchon frissonnait sur le sol gelé mais effectivement, l'homme revint quelques minutes plus tard et lui lança une paire de chaussures. Stupéfait par cet acte «humain», Shimchon saisit les chaussures et les enfila pour se rendre au travail. Elles étaient en bois et étaient loin d'être confortables. Mais il n'avait pas le choix.

Le soir, de retour dans sa baraque, Shimchon ôta ses chaussures et les inspecta pour voir s'il pouvait les améliorer. Il regarda la semelle de près et retint sa respiration : la semelle intérieure était formée d'un morceau de parchemin, d'un parchemin de Séfer Torah !

Le cœur brisé, Shimchon sanglotait devant cette réalité : comment pouvait-il marcher sur les mots que le Créateur Lui-même avait dictés à Moché (Moïse) Rabbénou pour qu'il les inscrive pour toutes les générations ?

Mais il n'avait pas le choix !

Il n'avait absolument rien d'autre à mettre sous ses pieds. Sans chaussures, il ne survivrait même pas une heure.

Maintenant, des années plus tard, Shimchon expliqua : «A chaque pas que je faisais, je sentais que je marchais sur un Séfer Torah. Je me suis juré que si je parvenais à survivre à ces épreuves, que je sois riche ou pauvre, un jour je ferais écrire un Séfer Torah. Ainsi je rendrai à mon Créateur l'honneur que je lui ai pris en piétinant ce parchemin sacré. Et c'est pourquoi j'ai économisé toutes ces années assez d'argent pour offrir un Séfer Torah à la synagogue !»

*Rav Pessach J. Krohn
Echoes of the Maggid
traduit par Feiga Lubecki*

Hommes, Femmes & enfants

**VENEZ ECOUTER
LES 10 COMMANDEMENTS
à la synagogue**

ET RECEVOIR A NOUVEAU
LE DON DE LA TORAH

Lundi 9 Juin - 6 Sivan

Mitsva négative n°167: Il est interdit au Grand Prêtre de se trouver sous le même toit qu'un mort, même s'il s'agit d'un proche parent (pour lequel les autres doivent porter le deuil).

Mardi 10 Juin - 7 Sivan

Mitsva négative n° 166 : C'est l'interdiction pour un simple prêtre de se rendre impur au contact d'autres morts que les proches parents mentionnés dans la Torah.

Attention: ce feuillet ne peut être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat

LE COIN de la halakha

QUE FAIT-ON À CHAVOUOT ?

On a coutume de se couper les cheveux la veille de Chavouot, qui tombe cette année le dimanche 8 juin 2008. Il convient de préparer un nombre suffisant de bougies pour les deux jours de fête ainsi qu'une bougie de vingt-quatre heures. Dimanche soir 8 juin (à Marseille avant 20h59), les femmes allumeront les deux bougies de la fête (les jeunes filles et les petites filles n'allumeront qu'une bougie), en récitant les bénédictions : 1) «Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitstvotav Vetsivanou Lehadlik Nèr Chèl Yom Tov» - («Béni sois-Tu Eternel, Roi du monde, qui nous as sanctifiés par Ses commandements et nous as ordonné d'allumer les bougies du jour de fête») et 2) «Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Chéhé'héyanou Vekiyemanou Vehigianou Lizmane Hazé») - («Béni sois-Tu Eternel, Roi du monde, qui nous as fait vivre, exister et qui nous as fait parvenir à ce moment»).

Lundi soir 9 juin, elles allumeront les bougies de la fête (à Marseille après 22h11) - à partir d'une flamme allumée avant dimanche soir - avec les mêmes bénédictions.

La fête se termine mardi soir 10 juin après 22 h 11 (heure de Marseille).

Il est de coutume d'étudier toute la première nuit de Chavouot.

Tous, hommes, femmes et enfants, même les nourrissons, se rendront à la synagogue lundi matin 9 juin pour écouter la lecture des Dix Commandements. On marque ainsi l'unité du peuple juif autour de la Torah, et on renouvelle l'engagement d'observer ses préceptes.

On a l'habitude de prendre un repas lacté avant le vrai repas de viande lundi midi.

Mardi 10 juin, on récite, pendant l'office du matin, la prière de Yizkor en souvenir des disparus : on donnera de l'argent à la Tsedaka pour leur mérite.

F. L.

ETINCELLES de Machia'h

LA SOUMISSION AUX NATIONS

Le Talmud (Bra'hot 34b) enseigne : «Il n'y a aucune différence entre l'époque actuelle et le temps de Machia'h sauf (notre émancipation) de la soumission aux nations».

Le Baal Chem Tov donne une explication plus profonde de cette phrase : celui qui ne croit pas que la Providence Divine pénètre chaque aspect du monde est asservi par l'impureté qui dissimule la réalité de la création. C'est le sens de la «soumission aux nations». Mais, au temps de Machia'h, l'esprit d'impureté sera chassé de la terre. Alors la Providence Divine deviendra manifeste et chacun verra que tout provient de D.ieu.

(d'après Keter Chem Tov, sec. 607) H.N

Pour toutes annonces, publicités et dédicaces, contacter nous au **04 91 66 44 18** ou par mail à contact@jloubavitch.com



Lionel Ammouial

GENERALI

Assurances & Conseils

Mutuelle SANTÉ : Jusqu'à **3 MOIS OFFERTS**
Ass. HABITATION : **35% de REMISE**

06 09 64 24 22
E.mail : lammouial@generalif.fr

Locaux • Prévoyance • Epargne • Placements



Cette semaine Chapitre N°6 des Maximes de nos pères
- Pirkei Avot Chap.56-



Jenny Esthetic

Epilation
Soins visage
Corps
Maquillage mariée
SOINS A DOMICILE
Esthéticienne D.E.

Capsule + Gel + French = 55 € Manucure
(1^{er} comblage gratuit) Beauté des pieds
Onglerie
Modelage

06 18 20 42 20

Pensez à compter le Omer

MAGUEN STAR

SOUND LIGHT DECO
MANAGED BY MICHAEL SIAHOU
DJ-LIVE

PRIX IMBATTABLES - TOUTES OCCASIONS (ANNIV. BAR/BAT MISTVA. HENNE. FIANÇAILLE...)

06.34.18.43.77
PRESTATIONS SUR MESURE

Votre boîte de Tsédaka est pleine?
Appelez-nous au **04 91 66 44 18**



BULLETIN D'ABONNEMENT à la Sidra de la semaine

NOM:
PRENOM:
Adresse:
.....
Code Postal:
Ville:
Tél.:
Email:

Ci joint mon règlement d'un montant:

- 35 € pour l'année
- 55 € Abonnement soutient

à retourner à la Jeunesse loubavitch La Sidra
112, bd Barry - 13013 Marseille

Impression : Omnis coloris